

SIAAM (41)

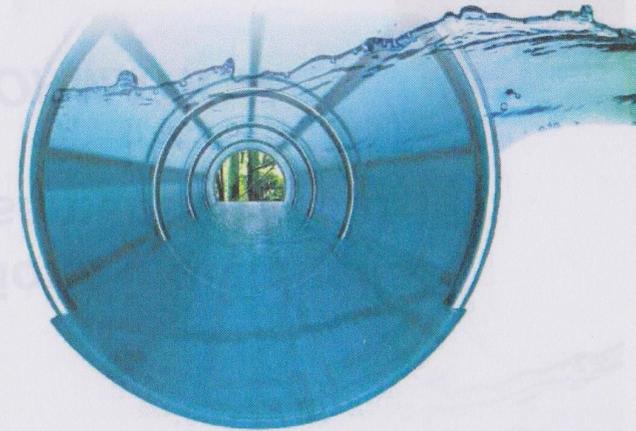
**Contrôles de conformité des installations individuelles
raccordées aux réseaux d'assainissement collectif**

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

PLAN



- Présentation d'IRH, équipe affectée à la mission
- Présentation du contexte, des enjeux et des objectifs
- Rappels réglementaires
- Méthodologie des enquêtes
- Planning prévisionnel





• CONSTRUCTION
• INDUSTRIE

• EXPLOITATION
• ENTRETIEN

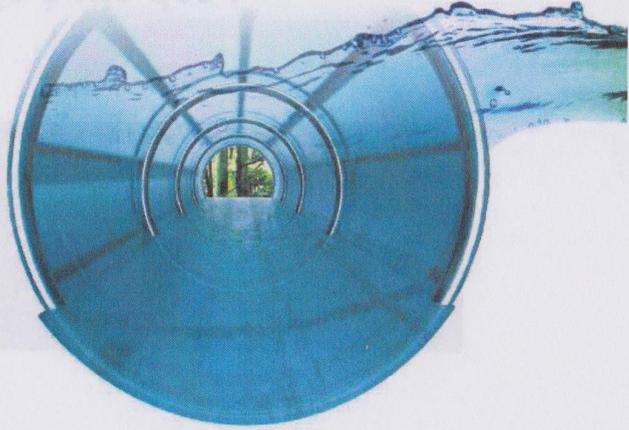


• "L'expertise IRH est reconnue par ses clients et ses partenaires"

• Assistance technique
• 20 ans d'expérience
• Expertise reconnue
• Réactivité

PRESENTATION D'IRH

• Réactivité
• Expertise
• Réactivité



• "Une expertise reconnue par ses clients et ses partenaires"

(collectivités locales et industrielles) – 17 implantations nationales

• "L'expertise IRH est reconnue par ses clients et ses partenaires"

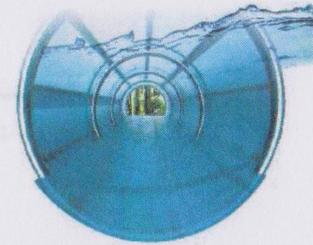


www.groupeirhenvironnement.com





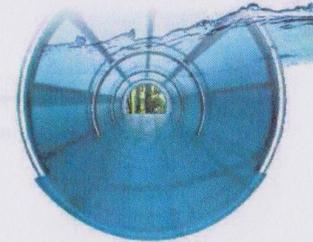
PRESENTATION D'IRH



- **Expérience** de plus de 60 ans dans les domaines de l'environnement (collectivités locales et industries) – 17 implantations nationales
- **Une synergie de compétences** mise à profit dans diverses activités :
 - Métrologie
 - Etude diagnostic
 - Schéma d'assainissement
 - Assistance technique
 - Expertise
 - Assistance à Maître d'Ouvrage
 - Maîtrise d'œuvre
- **Indépendance**, pour une approche objective, vis à vis des :
 - Industries
 - Constructeurs
 - Entreprises de Travaux Publics
 - Exploitants



EQUIPE AFFECTEE A LA MISSION



IRH - Mandataire

Un responsable d'agence



Jean-François
SCHAEFFER

IRH – Mandataire

Une chef de projet



Valérie
LAUMONIER

Un sous-traitant - HYDRACOS

→ *En charge d'une partie
des contrôles*



Des techniciens expérimentés



David
MOREIRA



Mathieu
BOBILLO



Robin
JOHANET

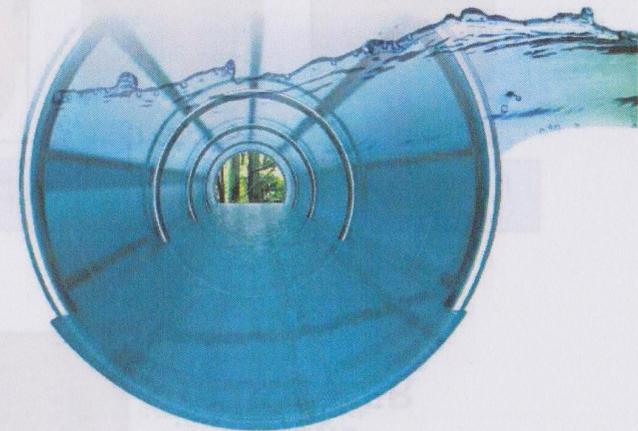
→ D'autres techniciens pourront être amenés à intervenir
(tous seront équipés d'un badge et d'un arrêté de voirie)



IRH Ingénieur Conseil

L'EAU, L'AIR, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE, ENJEUX ET OBJECTIFS





CONTEXTE



- **Communes concernées** : 7 communes → Bourré, Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard, Pontlevoy, Saint-Julien-de-Chedon
- **Assainissement** : Eaux usées récoltées via des canalisations en séparatif et envoyées jusqu'à la station d'épuration où elles sont traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel

STEP intercommunale

Localisée à Chissay-en-Touraine

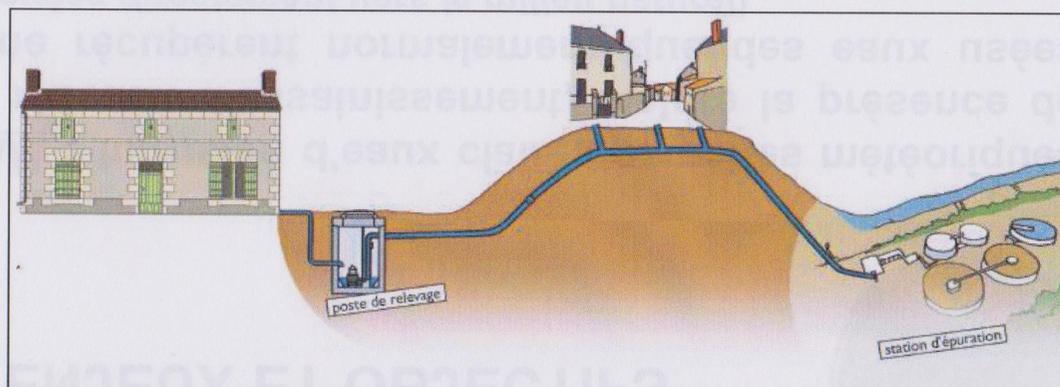
STEP de type « Boues activées »

22 500 EH

1 350 kg DBO5/j

4 440 m³/j

Mise en service : nov. 2007

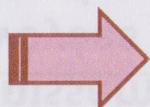


ENJEUX ET OBJECTIFS



- **Problématique du SIAAM** : Intrusion d'eaux claires parasites météoriques (= *eau de pluie*) dans les réseaux d'assainissement, malgré la présence de réseaux séparatifs qui ne récupèrent normalement que des eaux usées (*les eaux pluviales sont envoyées directement vers le milieu naturel*)

Surcharges hydrauliques de la STEP par temps de pluie



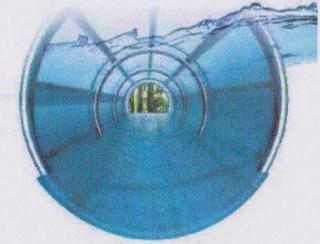
- **Traitement des effluents moins performant**
- **Pollution du milieu naturel**
- **Surconsommation électrique**

- **Objectifs de l'étude** → **Faire un CONSTAT de la situation existante**

- **Localisation des sources d'apports d'eaux météoriques dans les réseaux eaux usées** (*mauvais branchements EP vers EU*)
- **Localisation des pollutions ponctuelles du milieu naturel** (*EU vers EP*)
- **Localisation des branchements inadaptés** (*présence de fosses septiques*)



ENJEUX ET OBJECTIFS



- **Réalisation**

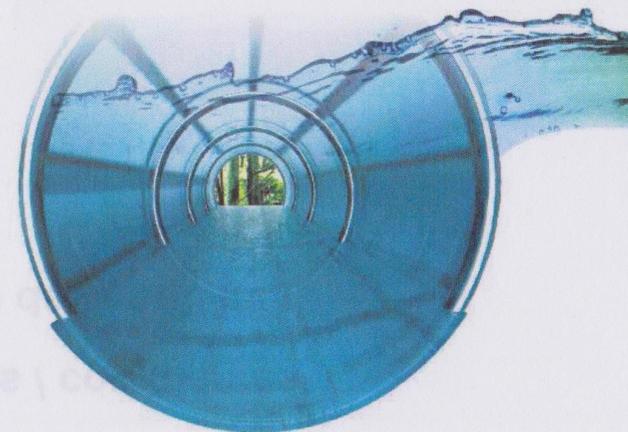
- 4 500 enquêtes à réaliser en 2 ans (2013 – 2015) sur les 7 communes
- Ordre déterminé par le SIAAM
- Enquêtes auprès des habitations / immeubles / commerces
- Aucun document fourni au particulier à la fin de l'enquête

- **Enquête totalement gratuite**

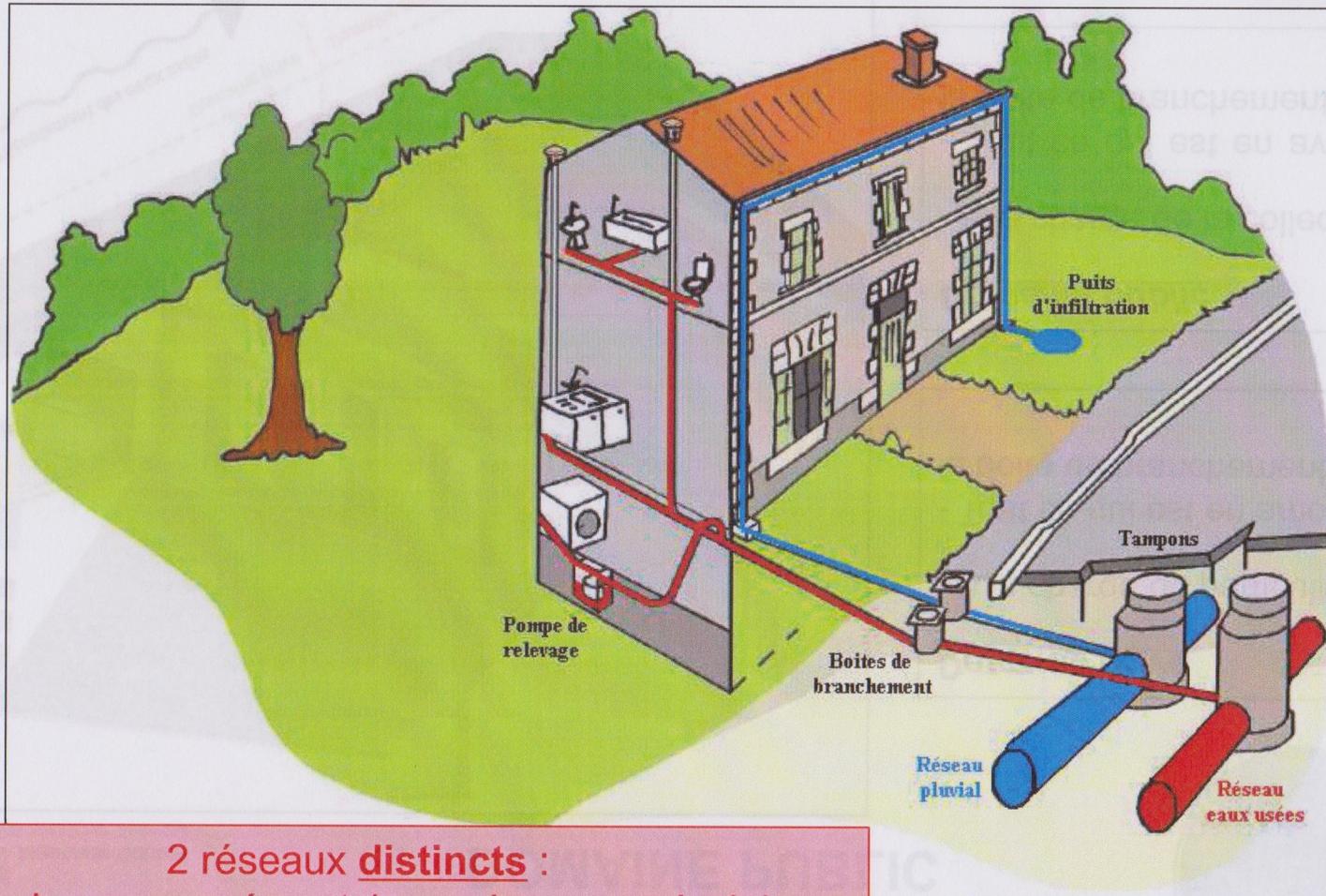
- Le constat pourra être utilisé par le particulier en cas de vente de l'habitation (gratuité)



RAPPELS REGLEMENTAIRES

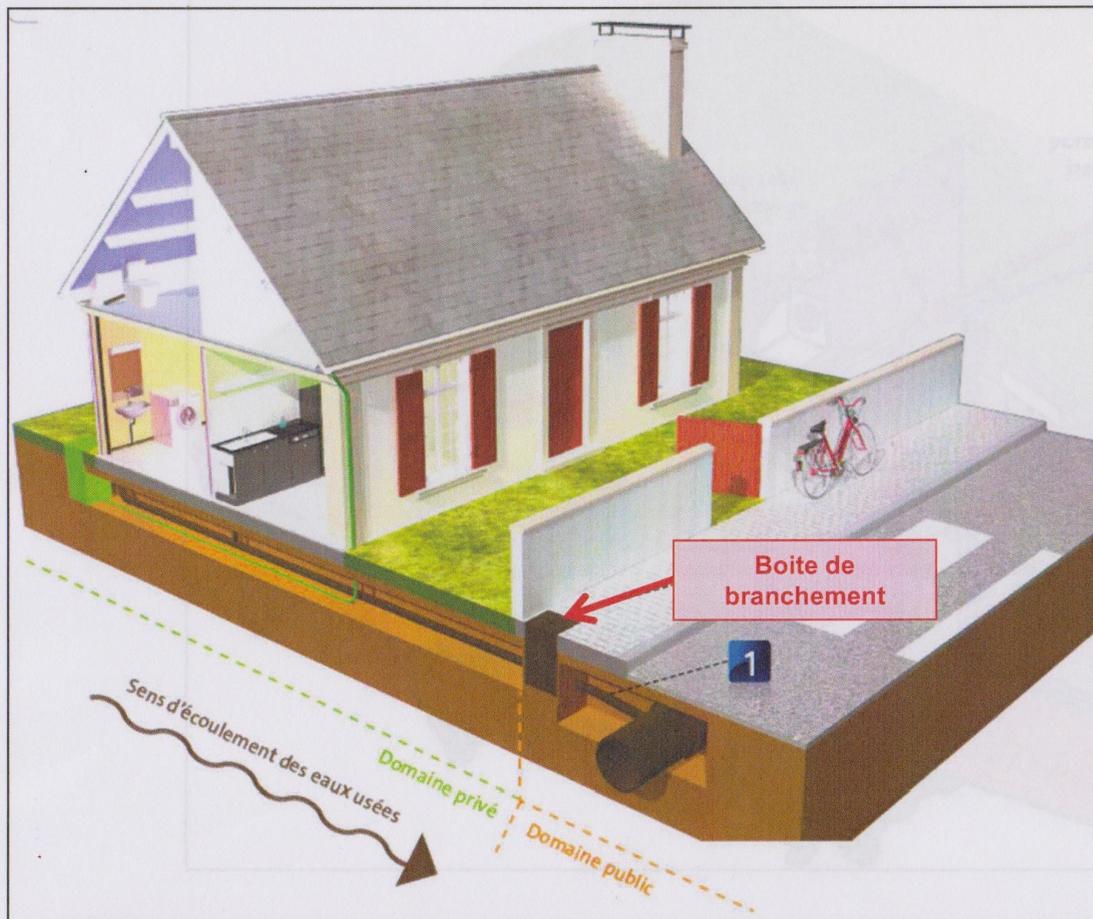


SEPARATION DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES



2 réseaux **distincts** :
1 pour les eaux usées et 1 pour les eaux pluviales

DOMAINE PRIVE / DOMAINE PUBLIC



Domaine privé

- A la charge du particulier
- Tout ce qui est en amont de la boite de branchement

Domaine public

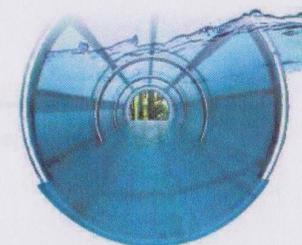
- A la charge de la collectivité
- Tout ce qui est en aval de la boite de branchement

Boite de branchement
→ Nettoyage régulier à la charge du particulier (*jet d'eau*)



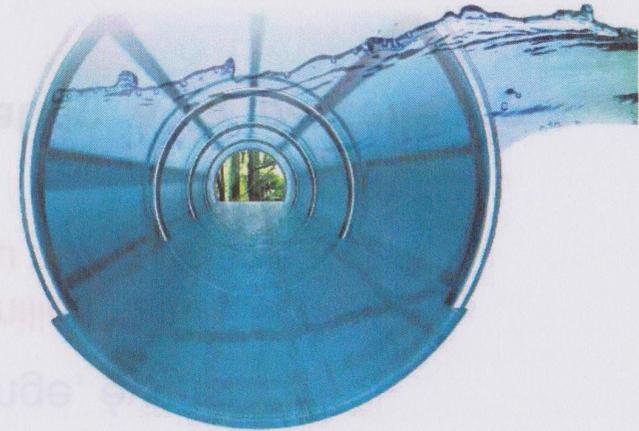


OBLIGATIONS



- **Raccordement au réseau obligatoire si il passe devant chez vous**
(délai de 2 ans pour se raccorder une fois le réseau posé)
- **Raccordement au réseau séparatif de : WC, salle de bains, équipements de la cuisine, machine à laver le linge, éviers**
 - **Un raccordement au réseau pluvial et/ou au milieu naturel sans traitement préalable entraîne une pollution du milieu naturel**
- **Raccordement au réseau pluvial ou infiltration à la parcelle de : gouttières, grilles de garage, avaloir**
 - **Un raccordement au réseau séparatif provoque une surcharge hydraulique des réseaux et de la station d'épuration**
(risques d'inondation de la voirie, de débordements au niveau des stations de pompage, de déversement direct au milieu naturel, de surconsommation électrique, de dysfonctionnement de la station d'épuration)

METHODOLOGIE DES ENQUETES





REALISATION DES ENQUETES



- Boitage systématique : Dépôt d'un avis de passage dans la boîte aux lettres mentionnant un n° vert à appeler pour prendre rendez-vous (*idem si absence du particulier*)

N° VERT : 0 800 349 349

- Emargement par l'usager de la feuille d'enquête à la fin de l'enquête

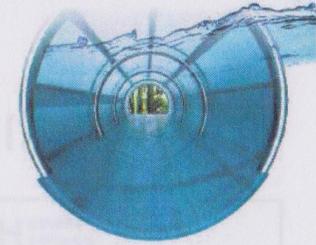
- Possession par chaque technicien d'un badge et d'un arrêté de voirie signé du maire de la commune



- Pour tenir compte des contraintes des usagers (travail), prise de rendez-vous de 8h à 20h et quelques samedi si nécessaire



REALISATION DES ENQUETES



- Inspection de :

- Habitations individuelles,
- Immeubles,
- Commerces.

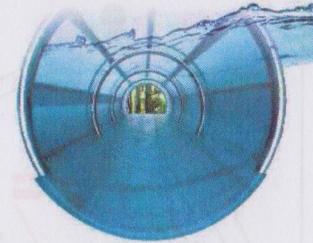


- Adaptation de la méthode et des questions posées en fonction du type de bâtiment enquêté

- Exemple « Immeubles » : *contrôle visuel des colonnes montantes, tests au colorant sur le point le plus en aval avant le réseau d'assainissement, contrôle de 1 appartement*
- Exemple « commerce » : *rejets d'effluents non domestique ? Présence d'un prétraitement avant rejet ? Consommation d'eau potable ? ...*



REALISATION DES ENQUETES



- Etat des lieux des installations existantes

- Localisation de toutes les sorties eaux usées et eaux pluviales et de leurs exutoires (*réseau EU, EP, fossé, fosse septique, milieu naturel, infiltration...*),
- 1 photo du site (*et des éventuelles non conformités détectées*),
- Eventuelles observations (*récupération des eaux de pluie, présence d'un forage ou d'un puits, maison avec sous-sol, présence d'un écoulement permanent*)

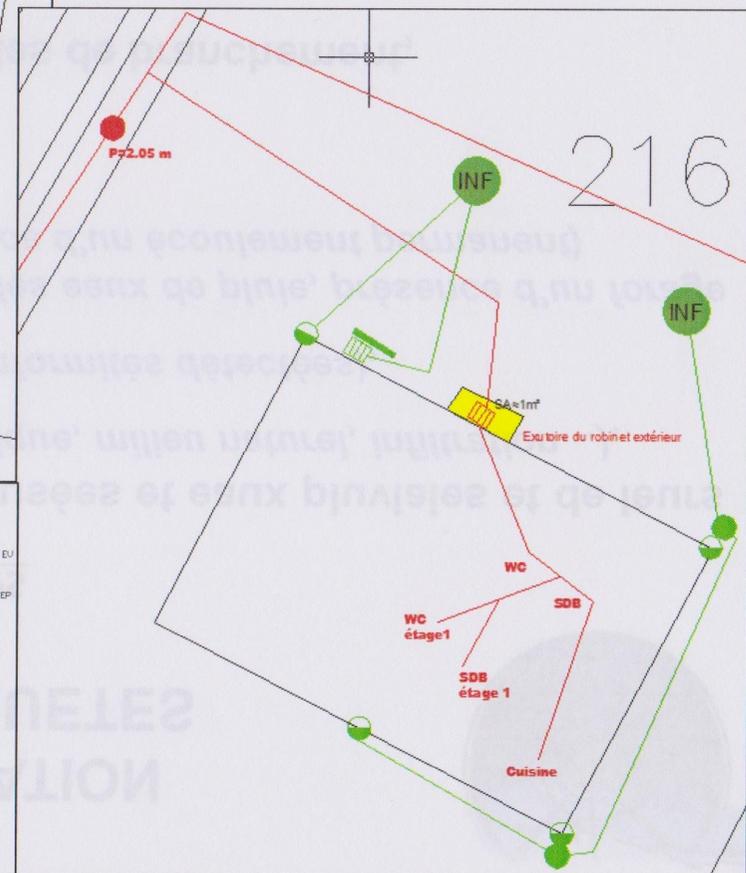
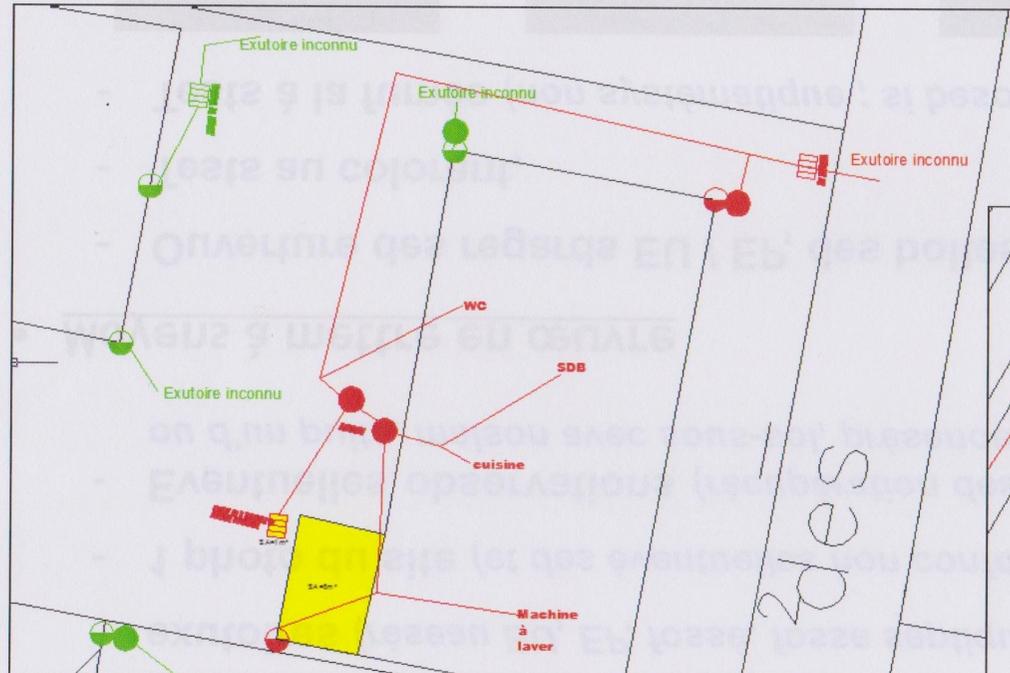
- Moyens à mettre en œuvre

- Ouverture des regards EU / EP, des boites de branchement,
- Tests au colorant,
- Tests à la fumée (*non systématique ; si besoin*).





EXEMPLE DE RENDU



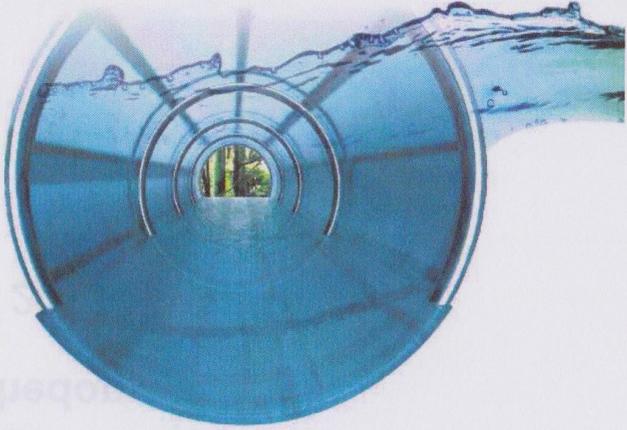
LEGENDE

GRAVITAIRE/REFOULEMENT			POSTE DE RELEVEMENT/REFOULEMENT EU
	CONDUITE E.U		CHAMBRE A SABLE
	CONDUITE E.P		POSTE DE RELEVEMENT/REFOULEMENT EP
	CONDUITE UNITAIRE		AVALOIR
	EU		GRILLE
	EP		AVALOIR AVEC REGARD
	EU EP MIXTE		ACCODRAIN
	BOITE DE BRANCHEMENT		RESEAU OBTURE/TETE DE RESEAU
	CONFORME		PUISARD/PUITS D'INFILTRATION
	NON CONFORME		RECUPERATEUR PLOUVIAL
	COUTTIERE		BAC A GRAISSES
	CONFORME		SEPARATEUR HYDROCARBURE
	REJET EN GARGOUILLE		FOSSE SEPTIQUE
	NON CONFORME		
	SURFACE ACTIVE		

(Exemple non contractuel)



PLANNING





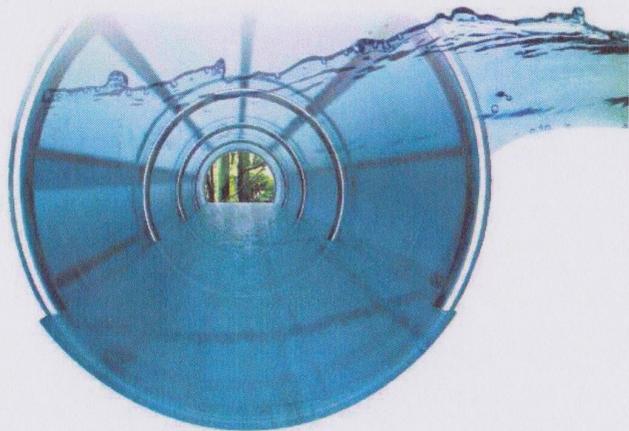
Ordre défini par le SIAAM

- **1^{ère} tranche** : A partir de septembre 2013
 - Commune de Faverolles-sur-Cher
 - Commune de Saint-Julien-de-Chedon
- **2^{ème} tranche** : A partir de novembre 2013
 - Commune de Pontlevoy
- **3^{ème} tranche** : A partir de février 2014
 - Commune de Bourré
- **4^{ème} tranche** : A partir de mai 2014
 - Commune de Montrichard
 - Commune de Chissay-en-Touraine
 - Commune de Monthou-sur-Cher



 **IRH** Ingénieur Conseil
L'EAU, L'AIR, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**



GROUPE
 **IRH** Environnement
L'EAU, L'AIR, LA TERRE | LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.groupeirhenvironnement.com